

Réunion du Conseil Municipal du 14 mars 2018

Présents :

M. Patrick Michault, Mme Véronique Avrillier, M. Marc ASSET, M. Clovis Avrit, M. Gérard Carreau, Mme Sylviane Léger, Mme Nelly Michault, M. David Vallon.

Absent(s) excusé(s) :

Absent(s) : M. Julien Fillion-Nicollet, Mme Alexandra Martin Correia, Mme Aurélie Obin, Mme Laurence Pillet, M. Sébastien Blanc,

Pouvoir de vote :

Secrétaire de séance : Mme Michault Nelly

Il est demandé de rajouter :

- Une délibération relative à l'autorisation à donner au Maire pour déposer une déclaration préalable pour la création du magasin d'archives
- Une délibération sur la position de la commune quant à la semaine d'école sur 4 jours à la rentrée 2018 (fin des TAP)
- Une délibération sur le financement de la classe de découverte en mai-juin 2018

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion du 15 février 2018 est approuvé avec une modification concernant l'annonce d'un avis favorable d'une DP alors qu'elle n'a pas encore reçu d'avis favorable.

Communication des décisions prises en vertu de la délégation de compétence : NEANT

Décision	Tiers	Objet	Montant

Pour information, paiement de diverses factures :

API RESTAURATION	REPAS CANTINE 01/2018	1 261,23
MAE SAVOIE	ASSURANCE ECOLE 2018	14,11
ASADAC-AGATE	FORMATION COMPTE FIN EXERCICE	160,00
SIBTAS	PARTICIPATION COMMUNE 2018	19 424,00
SPAD	AIDE A DOMICILE 01 2018	174,23
SOFERMAT	INTEMPERIES LE PARC	10 437,00
LOYET	SORTIE PATINOIRE	304,00
LA POSTE	FRAIS DE TIMBRES	236,80
CCAS LA BATHIE	PORTAGE REPAS 01/2018	368,00
DOCTEUR MERTUK	VISITE MEDICALE AGENT	60,00
BOTANIC	GRANULES	90,00
SEDI	STOCK ENVELOPPES MAIRIE	457,20
DE LAGE LANDEN	LOYER 2EME TRIM. 2 PHOTOCOPIEURS	1 121,40
ONF	CONTRIBUTION A L'HECTARE 2018	1 273,36
MOLLIEX	FLEURS REPAS AINES	366,00
LOYET	SORTIES PISCINE SKI	76,00
LOYET	SORTIES PATINOIRE	540,00
BOULAY SANDRA	FRAIS TRANSPORT 02/2018	161,28
ONF	FRAIS GARDERIE 2018	3 088,34
SPAD	AIDE A DOMICILE 02 2018	167,90

ORDRE DU JOUR :

1. Bois-Forêt – Mode de commercialisation des bois

Cette délibération complète la DCM n° 30/06/2017/052 en précisant le mode commercialisation des coupes réglées de l'exercice 2018.

L'état d'assiette des coupes 2018 a déjà été approuvé lors du conseil municipal du 30/06/2017.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal des différents nouveaux renseignements fournis par l'ONF ; renseignements concernant les coupes à l'état d'assiette 2018 actuellement martelées ou en voie de l'être.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Précise pour les coupes inscrites, la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation.
 - Parcelle 8 : volume présumé réalisable = 110 m³, surface 1,00 ha, coupe d'emprise 2018, vente en bois façonné sous contrat d'approvisionnement.
 - Parcelle 21 : volume martelé 372 m³, surface 8,50 ha, coupe 2018, vente en bois sur pied à l'Unité de Produit (protocole AuRA 2018)
 - Parcelle 32 ou Z2 : volume martelé 720 m³, surface 3,00 ha, coupe à câble 2018, vente en bois façonné sous contrat d'approvisionnement. Reporté 2019.
 - Parcelle 27 : volume présumé réalisable 100 m³, coupe d'emprise piste 2018, vente en bois façonné sous contrat d'approvisionnement.

- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Vote contre :

Abstention :

Vote pour :8

2. Bois-Forêt – Plan aménagement de la forêt

Les services de l'ONF ont pointé une erreur sur la délibération du 22 septembre 2017 en le sens où cette dernière mentionne la période d'aménagement 2015-2030 or le plan d'aménagement a été établi pour la période 2016-2035. Cette différence de date entre la délibération et celle indiquée dans le plan d'aménagement est bloquante au niveau de la validation.

Il convient donc de reprendre une délibération mentionnant la période appropriée.

Vote contre :

Abstention :

Vote pour : 8

3. Foncier – Création piste pour desservir la parcelle 27

Monsieur le Maire rappelle que pour exploiter la parcelle forestière 27, une piste doit être préalablement créée.

Les services de l'ONF ont élaboré un projet de désenclavement pour un coût de travaux estimé à environ 10 000€HT. A cela il faut ajouter le coût d'acquisition des terrains d'emprise et des accords concernant le bois situé sur ces terrains.

Deux parcelles sont achetées : celle des conjoints CERELOZ Irène C 157, et celle de M. CERELOZ Robert C163 au prix de 0,20€/m². Deux conventions de passage avec M. PATACINI Michel et les héritiers FILLION Jacques.

Des bornes seront positionnées pour délimiter les propriétés.

Les actes seront établis par Maître DUNAND-ROUSSET et tous les frais y compris les frais notariés seront à la charge de la commune.

D'autre-part, pour élargir le chemin actuel, un accord a été trouvé avec M. VOCANDON Pierre. La commune achète ses parcelles 3 500 € et 8 000€ le bois.

Vote contre :

Abstention :

Vote pour : 8

4. Bail de location du terrain communal des Vernays des Combes

Après l'avis favorable de la Préfecture rendu suite à la procédure de contrôle des structures (courrier du 26/06/2017) il a été décidé de passer un bail avec GUILLOT Robin pour la location du terrain des Vernays des Combes à compter du 1^{er} avril 2018.

Parcelle B 1945 d'une superficie louée d'environ 2Ha. Il est autorisé 50 à 80 caprins ou ovins au minimum. Des états des lieux « entrant, sortant et intermédiaires » seront établis conjointement.

La location est consentie pour une durée de 9 années entières et consécutives pour un loyer annuel de base de 200 € indexé sur l'arrêté préfectoral annuel fixant la valeur locative des terres.

Vote contre :

Abstention :

Vote pour : 8

5. Comptabilité

a) Demande de subvention à la DETR 2018 (subvention d'état)

Nous avons sollicité l'aide financière du Département pour le projet de réfection des peintures extérieures de l'école.

Cependant, les travaux « d'embellissement » ne sont pas subventionnables au regard des critères actuels du Département. Il nous propose de déposer notre demande auprès de la DETR.

Vote contre :

Abstention :

Vote pour : 8

b) Demande de subvention au SDESS pour la mise en conformité des installations d'éclairage public

Le diagnostic établi par AB Lum, en collaboration avec Arlysère et le SDESS, nous a donné la connaissance du patrimoine en éclairage public, des préconisations pour l'amélioration de la sécurité des installations de manière à diminuer la facture énergétique.

Le chiffrage des travaux de sécurisation et de remise en conformité des armoires s'élèverait à 42 400 € TTC.

Une demande de subvention peut être déposée au SDESS pour ces travaux.

Vote contre :

Abstention :

Vote pour : 8

6. Intercommunalité

SCOT – modification n°1 du SCOT

Par courrier du 08 février dernier, Arlysère nous a informés que par délibération du 15 juin 2017, le conseil communautaire avait décidé d'engager une modification du SCOT approuvé en mai 2012.

Tous les conseils municipaux sont saisis pour des observations et avis à émettre sur ce projet dans un délai de 2 mois.

Le dossier était consultable sur le site internet d'Arlysère. Pour notre part, la modification porte essentiellement sur le Beaufortain

Observations : Néant

Autorisation donnée au Maire pour déposer une déclaration préalable pour la création du magasin d'archives

Le projet a été déposé au Département pour une subvention à obtenir auprès du FDEC 2018. Après une première instruction, le dossier a reçu un avis favorable. Il faut cependant le compléter par la déclaration préalable pour création d'ouverture en façade et changement de destination.

Le Conseil doit donner autorisation au Maire pour déposer cette autorisation d'urbanisme.

Vote contre :

Abstention :

Vote pour : 8

Rythmes scolaires – journée de 4 jours

Le Conseil d'école tenu le 13 mars 2018 a validé le principe d'un retour à la semaine scolaire de 4 jours et l'arrêt des TAP à la rentrée scolaire 2018-2019. Un sondage effectué auprès des parents et une décision conjointe des élus du RPI confortent cette décision.

Il n'y aura plus classe le mercredi matin et les TAP seront supprimés.

Le conseil municipal doit aussi se prononcer sur le retour de la semaine à 4 jours pour la rentrée 2018-2019.

Vote contre :

Abstention :

Vote pour : 8

7. Classe de découverte fin mai 2018 - financement

Le projet de classe de découverte, une semaine fin mai 2018 pour les enfants de l'école d'Esserts-Blay se finalise.

La part restant à charge pour les mairies du RPI est de 130 € par enfant. Nous avons prévu au Budget 2018 la somme de 6 500 €. Et comme pour la classe de découverte en mai 2016, la facture sera répartie à part égale entre les 3 communes

Vote contre :

Abstention :

Vote pour : 8

8. Pour information :

URBANISME (Mme Avrillier Véronique)

a) Permis de Construire :

- Aucun

b) Déclarations Préalables Demandes :

- M. Arnaud Prin Gérard. La Fontaine. Changement des fenêtres et porte fenêtres, volets bois par des fenêtre et porte fenêtres en PVC couleur bois et volets bois par volets roulants couleur bois.
- M. Fillion Nicolle Suzanne. La Fontaine. Remplacement de tôles ondulées par des tôles bac acier couleur gris ardoise sur appentis.
- M. Contamine Roger. Beauséjour. Remplacement du bardage bois par le même matériau. Peinture des volets couleur miel. Ajout de 4 lames de bois côté gauche de la fenêtre.
- M. Dahaoui Sofiane. Le Château. Remblaiement du terrain jusqu'au niveau du chemin communal pour création de place de parking. Mur d'une hauteur maximum de 1,50m.
- M. Guillot Jean-Pierre. Le Château. Division de terrain en vue de construire.
- M. Ferrari Romain. Les Champs. Remplacement d'une fenêtre de toit dimension 78 x 98.

c) Déclarations Préalables accordées :

- Néant

d) Déclaration d'Intention d'Aliéner :

- SAFER – Vente GUILLOT Marylène à GUILLOT Nicolas, la Talliat » pour 2a 01ca
- SAFER – Vente BARRET Denis à TEPPAZ Clément, diverses parcelles pour 1ha 29a 03ca
- Maître DUNAND-ROUSSET/GASCA – vente SCI Le Laurier/REGIBAUD Philippe, le Château pour 5a 90ca

9. Communications et questions diverses : (M. Patrick Michault)

- a) Devis SIG adressage
Entreprise retenue pour la mise en place du nom des rue de Saint Paul Sur Isère : SIG.
Réunion avec SIG, Elus et les personnes qui s'étaient portées volontaire le 24 mai 2018 à 14 :00.
- b) Réunion publique avec le Capitaine SERRETIELLO sécurité
Le 16 avril 2018 à 18 :30 Salle Polyvalente.
- c) Journée Nationale du souvenir de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
Le 19 mars 2018 à 17 :00
- d) Réunion commission travaux
Le 22 mars 2018 à 19 :00. Présentation à tous les élus des travaux prévus pour 2018
- e) Réunion commission finances
Le 28 mars 2018 à 19 :30. Présentation à tous les élus du budget 2018 et CA et présentation Prévisions budget 2018.
- f) Dates des prochaines réunions des Conseils Municipaux
Le 12 avril 2018 à 19 :00
Le 17 mai 2018 à 19 :00
Le 14 juin 2018 à 19 :00
Le 12 juillet 2018 à 19 :00
Le 30 août 2018 à 19 :00
Le 4 octobre 2018 à 19 :00
Le 8 novembre 2018 à 19 :00
Le 16 décembre 2018 à 19 :00
- g) Dates des prochaines réunions pour le PLU
Le 12 avril 2018 de 14 :00 à 17 :00
Le 17 mai 2018 de 14 :00 à 17 :00
Le 14 juin 2018 de 14 :00 à 17 :00
Le 12 juillet 2018 de 14 :00 à 17 :00
Le 30 août 2018 de 14 :00 à 17 :00
- h) Dates des prochaines réunions CCAS
Le 12 avril 2018 de 18 :00 à 19 :00
- i) Dates des prochaines réunions commission des Aînés (Ex CCAS)
Le 30 août 2018 de 18 :00 à 19 :00
Le 8 novembre 2018 de 17 :30 à 19 :00
Le 2 décembre 2018 repas des Aînés.
- j) Après-midi du maire
Le 16 décembre 2018 à 15 :30
- k) Vœux du maire
Le 6 janvier 2019 à 16 :00 Salle Polyvalente.

10. Tour de table du Conseil Municipal

Mme Véronique Avrillier :

Eclairage au Parc d'en Bas. Faire un courrier à Enedis pour les prévenir que même suite à leur intervention il n'y a toujours pas d'alimentation sur le poteau d'éclairage.

Monsieur le maire répond qu'un courrier est envoyé à Enedis. De plus monsieur le maire téléphonera à Enedis pour faire faire le nécessaire

Mme Sylviane Léger :

Travaux dans les Vernays

Véronique voire Sofermat pour faire boucher le creux.

M. Marc Asset :

Voir avec Sevessant Gouttière. Dessous balcon. Toit du préau.

11. Parole aux personnes qui assistent au Conseil Municipal.

M. Muttet Maurice demande s'il y a un manque d'eau.

Monsieur le maire rassure qu'il n'y a pas de manque d'eau. Toutefois il y a un problème d'alimentation au parc. Suite aux intempéries une des sources du Parc donne moins qu'avant. Les Services de l'eau d'Arlysère font le nécessaire.

Un courrier a été adressé aux différents propriétaires pour les prévenir qu'il est possible que des travaux de recherche de la conduite et changement de celle-ci soient réalisés.

La commune tiendra informée la population de l'évolution de cette affaire.

Fin de la séance à : 21 :45

Secrétaire de séance
Mme Michault Nelly